

COMMUNE DE BEAUMONT-MONTEUX

SEANCE DU 30 août 2021 à 19h30 à la salle ERA

Affichage et convocations : 25 août 2021

Étaient présents : Bruno SENECLAUZE, Michel BANC, Emmanuelle ROCHE, Christian DELSARTE, Nathalie BANCHET, Philippe LADRET, Claudine WASSILIEFF, Luc TARDY, Olivier FERMOND, Sandrine BASSET, Emeline THIEVENT, Jean ABRIAL, Delphine PRUD'HOMME.

Absents et excusés : Marie-Chantal BLACHE, Christophe GIRAUD.

Bon pour pouvoir : Christophe GIRAUD à Bruno SENECLAUZE, Marie-Chantal BLACHE à Michel BANC

Mme Emmanuelle ROCHE a été élue secrétaire de séance.

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la précédente séance de conseil municipal du 12 juillet 2021

Restauration scolaire – Transfert d'activité, fixation des tarifs et approbation du règlement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association du restaurant scolaire a été dissoute suite à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2021. Il rappelle que la commune n'entend pas laisser les familles sans solution de restauration collective pour les enfants des écoles, d'autant plus que les travaux du nouveau restaurant scolaire s'achèvent et permettent d'envisager un retour des enfants dans ce bâtiment, après plusieurs mois à la salle des fêtes.

Dès lors, la commune a décidé de créer un service temps méridien, dédié à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi de l'organisation de la restauration scolaire et du temps de pause. La commune doit alors déterminer les conditions de mise en œuvre de ce nouveau service, acter le transfert d'activités, fixer les tarifs et définir le règlement du service. Un projet de règlement a été soumis à l'ensemble des conseillers municipaux pour avis.

A présent, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante d'approuver le transfert d'activités de l'association du restaurant scolaire à la commune, étant précisé que la préparation des repas sera confiée à un prestataire, de fixer les tarifs et d'approuver le règlement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- acte le transfert d'activités
- approuve le règlement tel qu'il a été communiqué préalablement, fixant notamment les tarifs et les modalités d'inscription
- charge Monsieur le Maire d'accomplir des démarches nécessaires à la mise en place de la restauration scolaire à compter du 02 septembre 2021.

Sécurité – Extension du système de vidéoprotection - Demande de subvention auprès de la Région

Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le Maire rappelle qu'un système de vidéoprotection a été mis en place récemment. L'ensemble est opérationnel depuis l'été 2018. A ce jour, l'usage a démontré qu'une extension du système actuel est nécessaire, afin de disposer d'un système plus efficace. A cet effet, une proposition d'extension a été demandée à l'entreprise sécurité Vol Feu.

Monsieur le Maire présente alors les deux projets compris dans l'extension :

- Mise en place d'une caméra supplémentaire en Zone d'Activités de l'Ile capable de rechercher et lire des plaques d'immatriculation, pour un montant HT de 7 970 €
- Ajout de caméras supplémentaires au complexe sportif, au site des ordures ménagères de la route des croix, à l'intersection du chemin du stade et du chemin des raisinières, pour un montant total HT de 24 530 €.

Cette extension, financièrement importante pour Beaumont-Monteux, peut en partie être subventionnée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif Abords des lycées, Espaces publics, entrées et sorties des zones d'activités).

Le montant global de cette opération est estimé à 32 500 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif Abords des lycées, Espaces publics, entrées et sorties des zones d'activités, au meilleur taux auquel peut prétendre la commune.

- charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Séance clôturée à 20h00